



Date : le 5 avril 2019

Titre : Chancellerie - Rapports sur l'état des immeubles, Tokyo, Japon

Numéro de l'avis d'appel d'offres : 19-149996

Le paragraphe ci-dessous complète ou remplace le contenu correspondant des documents de demande de proposition émis le 6 mars 2019. Le présent document Q&R fait partie des documents contractuels; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison du présent document doit être inclus dans la proposition de prix.

QUESTIONS ET RÉPONSES N° 2

- Q7.** La page 3 du DP à la Section 1.3.2 Contexte du projet il est indiqué que “Une étude de faisabilité est en cours d’élaboration, pour laquelle on a fixé une date d’achèvement ambitieuse en octobre 2019.” Veuillez confirmer s'il s'agit d'une étude exclusive de cette demande de propositions ou si cela se réfère en face à l'option 2 de cette demande de propositions - l'analyse des options?
- R7.** L'étude de faisabilité est exclusive de cette DP.
- Q8.** La page 3 du DP à la Section 1.3.2 Contexte du projet il est indiqué que “La plus récente évaluation de l'état (Rapport sur l'état des immeubles) a été réalisée en 2018.” Veuillez confirmer si cette date est correcte et préciser si cette DP demande un deuxième RCA complet ou une mise à jour de l'original.
- R8.** Oui, la dernière évaluation de l'état (Rapports sur l'état des immeubles) a été fait en 2018. Oui, cette DP demande une deuxième REI complète.
- Q9.** La page 11 du Contrat - Exigences du projet, Section 2.2 Liste des composants ou systèmes il est indiqué que “L'outil VFA utilise Unifomat II de niveau 3”. Veuillez confirmer si la bibliothèque de niveau 3 est complètement disponible pour l'utilisation dans le logiciel, ou si elle est limitée?
- R9.** L'outil VFA utilise la bibliothèque complète de l'Unifomat II de niveau 3.
- Q10.** Dans le Cadre de référence des services, article SR 5.2.3.4 Paramètres de conception et définitions sont listés comme N/A, mais à la section 5.2.3.4 ils sont listés dans Exigences



relatives aux données sur les biens en ce qui concerne VFA. Veuillez confirmer / préciser si RS 5.2.3.4 doit être inclus dans le REI et la VFA.

R10. Oui, SR 5.2.3.4 doit être inclus dans le REI et VFA.

Q11. Veuillez confirmer s'il y a des ascenseurs, ou escaliers roulant dans le bâtiment? Si oui, veuillez indiquer le nombre, le type et le nombre d'étages servis.

R11. Il y a huit (8) ascenseurs passagers et un (1) escalier roulant extérieur. Le ministère d'Affaire étrangères, Commerce et Développement Canada n'a pas rapidement utilisable les informations demandées sur les types et le nombre d'étages servis, mais nous ne voyons pas cela comme un obstacle au processus de sollicitation.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.